



FICHE D'INSCRIPTION

L'association sportive (AS) du collège Camille Guérin propose à votre enfant, fille ou garçon, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, débutant ou confirmé, la possibilité de **pratiquer une ou plusieurs activités sportives en loisirs ou en compétition** et de le **former à des rôles sociaux** (arbitre, coach, reporter photo, organisateur de tournoi, etc...).

Le collège se fixe comme objectif de permettre la pratique d'un grand nombre d'activités dans un cadre de découverte ou compétitif. Les rencontres se déroulent dans le cadre du district et débouchent sur des finales départementales, régionales, voire nationales.

La participation à toutes les activités n'est pas obligatoire, mais cependant encouragée par les enseignants.

Pour inscrire votre enfant à l'AS du collège, il faut :

- Remplir l'autorisation parentale et la signer (ci-dessous),
- Un chèque de 20 € à l'ordre de « AS du collège Camille Guérin » ou en espèces.

(La cotisation permet de participer à toutes les activités de l'AS)

Voici les activités proposées et encadrées par les enseignants d'EPS :

Activités	Activités de la forme (FITNESS)	MULTISPORTS A la carte	MULTISPORTS Calendrier district
Jour	Lundi	Mardi	Mercredi
Horaires	12h45 – 13h45	12h45 – 13h45	13h30 – 15h
Lieu	Salle Beisseiche et COSEC	Gymnase COSEC	Gymnase COSEC
Enseignant	M. LE ROY & M. LAUNAY	M. LAUNAY & M. TOUTAIN	M. LE ROY M. LAUNAY M. TOUTAIN

En plus de ces activités, plusieurs **journées à thème** sont proposées les mercredis (beach à Dinard, cross départemental, cross académique, après-midi patinoire et piscine, journée raid nature).

Vous trouverez plus d'informations sur le **site internet du collège** (<https://ascamilleguerin.wordpress.com/>)

Sportivement, L'équipe EPS

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e), Madame, Monsieur..... (Mère, père, tuteur) :

autorise mon enfant né(e) le, de la classe,

Demi-pensionnaire (4 ou 5 jours) ou externe à faire partie de l'AS du collège Camille Guérin.

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive (contrat collectif MAIF) pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

accepte en outre que les responsables de l'AS ou de l'UNSS prennent toutes les dispositions médicales ou chirurgicales d'urgences en cas de besoin.

autorise que mon enfant puisse être occasionnellement transporté(e) en car, en minibus ou en voiture conduits par un personnel de l'équipe éducative pour une rencontre sportive UNSS.

autorise la diffusion d'images de mon enfant dans le cadre de l'AS.

connaît et accepte le règlement intérieur de l'AS, disponible sur le site du collège à la rubrique Association Sportive (<http://www.college-camilleguerin-stmeen.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique35>)